



Haute Ecole de la Province de Liège

Haute École de la Province de Liège
Département des Sciences psychologiques et de l'Éducation
Site de Beeckman : Rue Beeckman, 19 – 4000 LIEGE

Agent traitant : Renaud Martens
renaud.martens@provincedeliege.be
tél. : 04/279.49.16.

DOCUMENT D'INFORMATIONS **Certificat d'aptitude**

Pour des études sportives, nous demandons à nos étudiants **un certificat d'aptitude physique** complété par votre médecin-traitant ou cardiologue, après avoir effectué un électrocardiogramme (valide à partir de mi-juin 2026) attestant de votre aptitude à suivre des études en Enseignement section 3 : éducation physique et éducation à la santé ou Coaching Sportif ou en nutrition et diététique du sport

➔ voir ci-après et à titre d'exemple un modèle de certificat médical à compléter

Article du Règlement des études portant sur l'obligation, pour les étudiants inscrits dans les sections « Enseignement section 3 : éducation physique et éducation à la santé », « Coaching sportif », « Nutrition et diététique du sport » de produire un certificat médical d'aptitude (+ électrocardiogramme) :

" Dans les sections « Education physique » et « Coaching sportif » et dans le bachelier de spécialisation en diététique sportive, l'étudiant doit fournir un certificat attestant, après examen médical comprenant au moins un électrocardiogramme au repos, qu'il est apte à suivre la formation. Ce certificat est un élément constitutif du dossier d'inscription. A défaut de produire ce document, l'étudiant peut seulement être admis provisoirement (application de l'article 95, §1er, dernier alinéa du décret). Il est de la responsabilité de l'étudiant de fournir ce certificat pour la date limite reprise dans le décret (30/11), et ce afin de régulariser son inscription. Tant que ce certificat n'est pas fourni, l'étudiant ne peut pas participer aux activités pratiques, physiques et sportives. "

*Pour l'inscription, nous vous demandons juste de nous faire parvenir le certificat d'aptitude complété (avec la date de passage de votre électrocardiogramme). Merci de ne pas nous faire parvenir **la copie du protocole** de l'électrocardiogramme (document sur lequel on voit le tracé de l'ECG). Vous pouvez en revanche le faire parvenir à votre médecin traitant pour votre dossier médical.*

CERTIFICAT D'APTITUDE A L'EFFORT PHYSIQUE

Je soussigné(e),

Docteur en médecine certifie avoir examiné ce jour, Mademoiselle / Monsieur

.....

étudiant(e) au Bloc 1 du :

- Bachelier en Enseignement section 3 : éducation physique et éducation à la santé
- Bachelier en Coaching Sportif
- Bachelier de spécialisation en nutrition et diététique du sport

et le / la déclare apte à la pratique des activités physiques.

- Electrocardiogramme pratiqué le

Date et Signature

Cachet du Médecin